

CONTEXTE

Il existe un écart entre les modalités de financement de l'offre médico-social, et les besoins et attentes des personnes accompagnées, ne permettant pas de moduler les réponses en fonction des spécificités. C'est ce qu'a notamment mis en avant le rapport Vachey-Jeannet.

Dès lors, une réforme de la tarification nommée « SERAFIN-PH » (Services et Établissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes handicapées) vise à lever et corriger ces obstacles et à établir un langage commun.

Cette réforme, toujours en cours, a conduit à la définition de nomenclatures des besoins et des prestations, comme étape préalable à la définition d'un nouveau modèle de financement. Au-delà de cette finalité, les nomenclatures SERAFIN sont aujourd'hui considérées comme des supports utiles à l'élaboration des documents de l'établissement. En effet, la déclinaison des nomenclatures permet de mieux identifier les besoins des personnes accompagnées, à l'échelle individuel (lors de l'élaboration du projet personnalisé) et collective (décrire la population accompagnée et les prestations à délivrer au regard de ses caractéristiques, attentes et besoins dans les projets d'établissement ou de service).

Le CREAI propose aux professionnels et à leurs directions de s'approprier les nomenclatures des besoins et des prestations SERAFIN-PH, au regard de leurs documents institutionnels (projet personnalisé ou projet d'établissement ou de service).

- > **Durée** : 2 jours
- > **Formation en intra**
- > **Formation en inter-structures** : 6 et 7 juin 2024, à Besançon



Intervenante

Lucile AGENOR ou Isabelle GERARDIN



Tarifs 2024

1 080 € à 1 520 € / jour en intra
200 € à 280 € / jour / personne en inter-structures
(conditions tarifaires page 73)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > Connaître le contexte et les grands principes de la réforme de la tarification
- > Comprendre l'architecture des nomenclatures de prestations et de besoins
- > Savoir distinguer besoins et prestations, prestations directes et indirectes
- > Savoir nommer les besoins des personnes accompagnées dans la logique SERAFIN et les classer dans cette nomenclature
- > Être capable de situer les activités de l'ESMS dans les prestations SERAFIN
- > Identifier les différents usages des nomenclatures

CONTENU

- > Point d'étape sur l'état d'avancement de la réforme
- > Les notions de besoin et prestation au sens de SERAFIN-PH
- > Architecture de la nomenclature des besoins et système de classement
- > Architecture de la nomenclature des prestations et système de classement
- > Distinction entre coopération et coordination, coopération usuelle et coopération renforcée...
- > Traduire une activité en prestation
- > Passer de la nomenclature à l'évaluation des besoin

PUBLICS DESTINATAIRES ET PRÉREQUIS

- > Professionnels accompagnant des personnes en situation de handicap (personnels socio-éducatifs, d'encadrement, médicaux, etc.)

Il n'y a pas de prérequis spécifique pour participer à cette formation.

MODALITÉS (cf. p. 9)

- > Apports théoriques sur la réforme de la tarification et son état d'avancement
- > Exercices pratiques en plénière à partir d'exemples proposés par la formatrice
- > Travaux en groupe à partir des supports des participants